

# A retenir cette année

#### **Bilan 2015:**

**Mildiou** : Pression faible et maîtrisée sur l'ensemble du vignoble. Seules quelques taches sur feuilles en début de saison : aucune conséquence sanitaire sur les raisins.

**Oïdium** : Pression plus importante que d'habitude. Les dégâts ont surtout été observés à la fin du mois de juillet. Certaines parcelles ont été attaquées de manière significative.

**Botrytis** : Présence du champignon sur quelques grappes sur parcelles touchées par des dégâts de cochyliis ou de guêpes. Au 14 septembre les dégâts restaient donc modérés.

**Tordeuses** : 2 vols de cochyliis et 2 vols d'eudémis observés cette saison. Dégâts très variables en fonction de la pression historique du ravageur sur les différents secteurs de production.

**Drosophila suzukii** : le réseau d'observation a signalé peu de dégâts. Le vol était sensiblement plus faible qu'en 2014

**Dégâts de gibier** : dès fin août, les blaireaux et sangliers ont attaqué de nombreuses parcelles (sud toulousain, Moselle, notamment)

# BULLETIN N°15 – EDITION DU 16 SEPTEMBRE 2015

## MILDIU

L'année 2015 aura été marquée par une pression mildiou historiquement faible sur l'ensemble du vignoble.

Quelques premières taches sur feuilles sont apparues début juin mais sans que cela porte à conséquence sur les raisins.

**Les conditions climatiques sèches du mois de l'été ont empêché le mildiou de toucher les grappes.**



Mildiou sur feuille  
FREDON Lorraine

## BOTRYTIS / POURRITURE GRISE

Au 14 septembre, nous avons observé quelques légères attaques de botrytis sur grappes (en deçà de 4%). Les conditions de l'été n'ont pas été favorables au champignon, mais les pluies survenues depuis fin août et les averses orageuses de ce début de semaine ont pu engendrer des contaminations. De plus, les dégâts de tordeuses ou de guêpes servent de porte d'entrée à la maladie.

**Le risque reste modéré mais, il convient de faire attention toutefois aux pluies récentes. Celles-ci sont susceptibles d'engendrer de nouvelles contaminations.**



Contamination par le botrytis de grappes perforées  
Photo : CRA Lorraine

## OÏDIUM

Comparativement à la pression mildiou, la pression oïdium a été historiquement forte sur notre réseau. La pression du champignon a été très variable en fonction de la sensibilité des parcelles et du secteur de production mais nous avons observé de nouvelles parcelles touchées.

Sur notre secteur de suivi situé sur le val de Metz, certains foyers significatifs d'oïdium ont été observés, ce qui est une nouveauté.

# BULLETIN N°15 – EDITION DU 16 SEPTEMBRE 2015

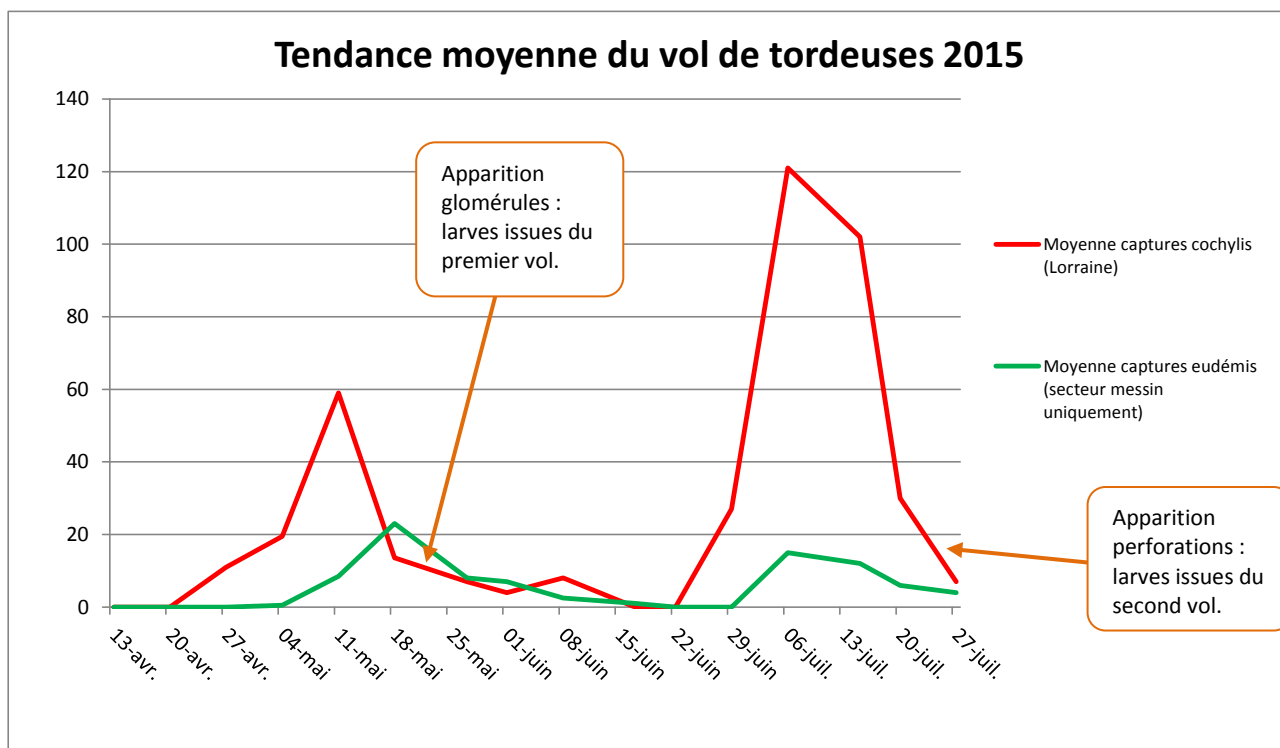


De même, dans le toulois, les foyers d'oïdium ont progressé. Par conséquent, on peut s'attendre l'an prochain à une hausse de la sensibilité de ces parcelles sur ces secteurs.

Les premiers dégâts ont été observés en 2015 au 20 juillet sur la Moselle puis sur les Côtes de Toul et de Meuse. Sur les parcelles concernées, ils se sont intensifiés à partir du 27 juillet à la faveur de températures estivales exceptionnelles pour la région.

Dégâts important d'oïdium sur baies au 27 juillet 2015  
Photo : FREDON Lorraine

## TORDEUSES DE LA GRAPPE *Eupoecilia ambiguella* / *Lobesia botrana*



Tendance du vol de Tordeuses en Lorraine  
(Relevés de captures sur les parcelles concernées)

En 2015 et pour la première fois dans le cadre du suivi BSV viticulture en Lorraine, **un foyer d'Eudémis a été identifié à Lucey**. Cela suit l'apparition du ravageur dans le toulois l'an dernier (à Bulligny).



## BULLETIN N°15 – EDITION DU 16 SEPTEMBRE 2015

**En Lorraine, la dynamique des populations de tordeuses varie fortement en fonction des secteurs.**

### **Cochylis :**

2 vols de Cochylis ont été enregistrés cette année (début mai et début juillet). Les dates d'apparition des tordeuses ont été relativement homogènes quelque soit le secteur de production. Les larves sont apparues une dizaine de jours après les pics de vol.

Rappel : les larves issues du premier vol ne sont généralement pas problématiques. Elles consomment quelques inflorescences, mais ne provoquent pas de botrytis et n'engendrent que très peu de perte de rendement (phénomène de compensation au sein de la grappe).

En revanche les larves de seconde et de troisième génération (lorsqu'elle existe) peuvent causer des dégâts indirects non négligeables. En perforant les baies, elles ouvrent une véritable voie d'accès au champignon *Botrytis cinerea*, facilitant son installation et donc sa propagation.

**En 2015, les dégâts ont été modérés sur les parcelles de notre réseau (maximum 6% d'inflorescences avec des glomérules).**

### **Eudémis :**

On observe un décalage entre le 1er vol de cochylis et celui de l'eudémis. Ce dernier arrive en moyenne 10 jours plus tard. Le vol cette année fut plus faible que l'an passé. Quelques rares dégâts observés cette année sur le secteur à Eudémis.

## **Drosophila suzukii**

En 2015, nous avons mis en place un réseau commun avec les filières maraichage et arboriculture pour suivre l'évolution des populations de *Drosophila suzukii*. Au total, pour la viticulture, quatre pièges ont été intégrés au réseau à partir de début août (période de sensibilité pour la vigne) : à Lucey, Billy-sous-les-Côtes, Marieulles-Vezon et Contz-Les-Bains (piège relevé par l'IVV luxembourgeois).

Cette année, les piégeages ont été relativement modérés. Un pic a certes été observé début août sur des parcelles de cerises en Meuse (cf. BSV Arbo n°21) mais, en vigne, les populations sont restées faibles et ont seulement légèrement augmenté à partir de début septembre (26 captures au maximum).

## **Flavescence Dorée**

En 2015, un nouveau suivi de la Flavescence Dorée de la Vigne a été réalisé par la FREDON dans le cadre d'une mission de délégation du SRAL Lorraine. Celui-ci a concerné le secteur du nord Moselle et le vignoble toulous. **Le but de ce suivi est de réaliser une prospection afin de vérifier si la région Lorraine est toujours considérée comme indemne face à ce bio-agresseur.** Pour le moment la prospection étant en cours, les résultats des analyses 2015 ne sont pas encore connus.

La flavescence Dorée est une maladie réglementée (dite de quarantaine) du fait de sa propagation rapide (via une cicadelle vectrice de la maladie) et de l'absence de moyens de lutte (hormis l'arrachage des ceps et l'élimination du vecteur). Si vous avez une suspicion de symptômes sur l'un de vos pieds de vigne, vous pouvez contacter le SRAL : [sral.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr).

## BULLETIN N°15 – EDITION DU 16 SEPTEMBRE 2015

Les symptômes sont relativement similaires à ceux engendrés par plusieurs maladies du bois. Pour qu'il y ait suspicion, les 3 symptômes suivants doivent être observés :

- Décoloration foliaire et tuilage : rouge sur cépage rouge et jaune sur cépage blanc.
- Non aoûtement des rameaux
- Dessèchement de la grappe



Décoloration et tuilage des feuilles.  
Cépage rouge. Source FREDON Aquitaine



Non aoûtement des rameaux  
Cépage blanc. Source FREDON Aquitaine

### Bilan de campagne - Qualité de la vendange 2015

Les volumes des vendanges 2015 s'annoncent satisfaisants même s'ils sont légèrement en retrait par rapport à l'année 2014 (qui fut record). Les conditions de floraison ont été satisfaisantes mais le stress hydrique a fait chuter le poids moyen des grappes et le rendement potentiel en jus.

Pour mémoire, nous avons relevé comme pluviométrie cumulée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 septembre :

Lucey : 369,5 mm  
Ancy-sur-Moselle : 345,5 mm  
Coyviller : 203 mm  
Crantenoy : 393 mm  
Hattonville : 377,8 mm

Passées les pluies cette semaine, les conditions climatiques annoncées à partir du 17 septembre laissent présager de bonnes conditions de vendanges. Les maturités observées les 8 et 10 septembre dans l'ensemble du vignoble lorrain atteignent déjà des niveaux très satisfaisants : environ 11° pour les Auxerrois, 10,5° pour le Pinot Noir et 9,8° pour le Gamay, avec, bien entendu, des disparités importantes selon la localisation et l'exposition des parcelles.



## BULLETIN N°15 – EDITION DU 16 SEPTEMBRE 2015

L'intervalle floraison / vendanges sera vraisemblablement inférieur à 100 jours cette année (entre 90 et 93 jours).

Ainsi, en AOC Côtes de Toul, la date des vendanges a été avancée au 18 septembre pour le Pinot Noir et Auxerrois et au 23 septembre pour le Gamay.

En AOC Moselle, les viticulteurs débiteront le 18 septembre pour les Auxerrois et Muller Thurgau. Les autres cépages seront vendangés la semaine suivante.

La qualité de la vendange 2015 pour l'IGP Côtes de Meuse suit les mêmes caractéristiques attendues dans les autres vignobles lorrains : une récolte en retrait mais conséquente et une maturité intéressante. Les vendanges vont commencer cette semaine.

**Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL [www.cra-lorraine.fr](http://www.cra-lorraine.fr) et le site de la DRAAF Lorraine [www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr)**

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par la Fredon et la CRAL et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de producteurs et de la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Lorraine, la Fredon Lorraine, le Sral Lorraine (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter :

Jérémy SOULIE – Animateur Filière Viticulture – CRAL – 03.83.96.80.66

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – CRAL - 03.83.96.85.02

